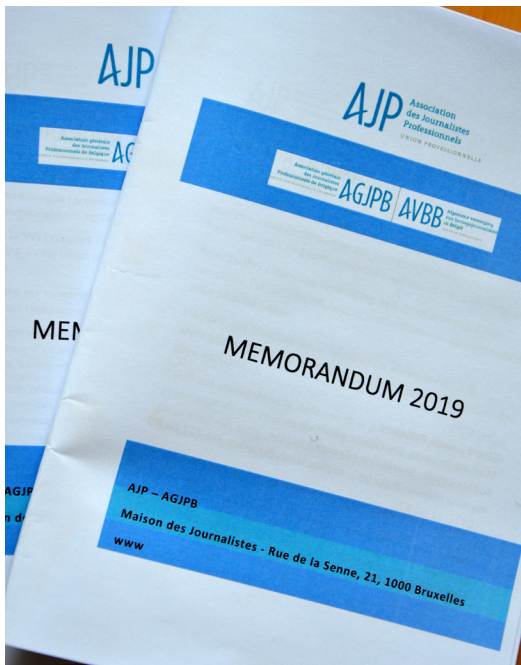


LE MÉMORANDUM DE L'AJP

LES POLITIQUES PEUVENT SOUTENIR LES JOURNALISTES

Favoriser un journalisme de qualité, un statut correct pour les journalistes et un cadre adéquat pour la liberté d'expression : les politiques disposent de leviers importants pour soutenir le journalisme.



Le mémorandum de l'AJP est en ligne⁽¹⁾ et il a été envoyé à tous les représentants des partis démocratiques, à trois niveaux de pouvoirs : régional et communautaire, fédéral et européen. La partie européenne a été rédigée par la Fédération européenne des Journalistes (FEJ) dont l'AJP-AGJPB est membre. Le mémorandum de l'AJP suggère aux représentant-e-s politiques une vingtaine d'actions concrètes, que l'on peut lister comme suit :

ACTIONS COMMUNAUTAIRES/RÉGIONALES

Faire des aides publiques des vecteurs de soutien au journalisme : les subventions aux médias, si elles sont conditionnées par le respect préalable de critères sociaux ou de démocratie rédactionnelle, peuvent se révéler de puissants leviers de progrès.

Les publics de la FWB ont droit à un journalisme de qualité : dans ce cadre, nous engageons les responsables politiques à agir pour soutenir la formation permanente des journalistes, promouvoir l'enquête journalistique, poursuivre les actions d'éducation aux médias, augmenter les moyens du Conseil de déontologie journalistique, accompagner le journalisme indépendant, généraliser les statuts de rédaction. Et à inciter les entreprises de presse à progresser en matière d'égalité et diversité dans les rédactions comme dans les contenus journalistiques.

Suite en page 2

Martine Simonis



(1) <http://www.ajp.be/telechargements/memorandum/2019.pdf>

DOSSIER

LES JOURNALISTES INDÉPENDANT·E·S, ENTRE PRÉCARITÉ ET ISOLEMENT

Des tarifs a minima, un isolement matériel et humain : la vie des indépendant·e·s est souvent précaire. Témoignages et pistes de solutions.

De l'avis de nombreux·es journalistes indépendant·e·s, l'isolement humain et matériel qu'ils-elles vivent dans leur pratique professionnelle est une préoccupation majeure et l'identifient comme un frein à leur épanouissement professionnel et au développement de leur carrière. Cet isolement est vécu de plusieurs manières.

En n'étant pas rattachée à une rédaction, Martine n'a « que très rarement des contacts directs avec l'équipe. Les demandes d'articles se font par mail, les réactions, corrections éventuelles aussi. Les indépendant·e·s sont rarement invité·e·s

aux réunions de rédaction même quand il s'agit de préparer de gros dossiers ». Amélie souligne pour sa part « le manque de feedback et doit "bousculer" si [elle] veut proposer des idées ».

MANQUE DE COLLÈGUES

Nombre d'indépendant·e·s déplorent également « un manque de respect total de la part des rédactions qui ne répondent même plus à la proposition d'un papier saufs'il émane de quelqu'un qui fait partie du sérail. On se sent alors fort seul·e sur son île ». Amélie ajoute que « n'étant pas attachée à une rédaction, [elle] n'a pas accès aux mêmes cycles de formations que

les salarié·e·s ».

En corollaire au fait de ne pas être intégré·e à une rédaction, le-la journaliste indépendant·e ne peut bénéficier de la dynamique d'une équipe. « Je n'ai pas de collègues à qui demander conseil ou avec qui faire équipe sur certains sujets. Je n'évolue plus dans mon travail », constate Gaëlle. Pour Virginie, « c'est parfois compliqué de ne pas se sentir appartenir à une équipe. Pour la dynamique de travail mais aussi pour les moments plus personnels, en dehors du contexte professionnel ».

Dossier en pages 4 et 5

Benoit Audenaerde

UN ISOLEMENT HUMAIN ET MATÉRIEL QUI N'EST PAS UNE FATALITÉ

Si les journalistes indépendant-e-s peuvent profiter de la liberté qu'offre ce statut, nombreux-ses sont celles et ceux qui en subissent les contraintes. Outre la faiblesse des revenus, les indépendant-e-s travaillent dans un isolement humain et matériel qui les empêche d'évoluer dans leur carrière. Pourtant, des solutions pour briser cet isolement existent.

LES JOURNALISTES INDÉPENDANT·E·S, ENTRE PRÉCARITÉ ET ISOLEMENT

Suite de la page 1

De nombreux-ses indépendant-e-s ne possèdent également pas le matériel adéquat. Gaëlle « achète le strict minimum » faute de moyens, même si cela peut être intéressant fiscalement. Pierre, lui, a dû « attendre quelques années pour acheter du matériel qui [lui] permet aujourd'hui d'avoir plus de boulot ». Pour Adrien, « travailler dans [son] salon ou sur la table de la cuisine ne permet pas de créer une rupture entre [sa] vie privée et [sa] vie professionnelle. On est vite distrait, on tourne facilement en rond ».

Philippe, lui, insiste sur les tarifs scandaleux pratiqués par les éditeurs, qui maintiennent les journalistes dans une situation précaire : « On ne parle même pas ici de l'indexation : non, juste, une petite réévaluation après... 5, 10, 20 ou 30 ans ! ». Si Cécile ne ressent pas d'isolement en tant qu'indépendante, elle dénonce aussi les tarifs pratiqués par la presse écrite quotidienne : « J'en ai fait la douloureuse expérience : payée moins de 20€ par jour ! ».

LA LIBERTÉ DE L'ISOLEMENT

Pourtant, si tous ces facteurs d'isolement sont partagés par de nombreux indépendants, le fait de ne pas subir de pression hiérarchique et de ne pas être contrôlé-e, ou d'organiser son travail comme on l'entend, sont des libertés auxquelles les indépendant-e-s restent attaché-e-s.

Pour Patrick, l'isolement « n'est pas un inconvénient car il a été mûrement réfléchi et est assumé. Il n'est perceptible qu'à mon bureau, lors de l'étude de dossiers ou la rédaction d'articles. Une bonne partie du temps, je suis sur le terrain et donc avec mes confrères ».

David, lui, parvient à trouver « un équilibre entre travail à domicile et journalisme de terrain, ce qui réclame une certaine (auto)discipline. Je partage ainsi mon temps de travail en deux : moitié à domicile et l'autre à l'extérieur. Et ça me convient depuis maintenant 13 ans ».



Pour rompre l'isolement : le coworking. Ou le réseautage, comme le propose AJPro lors de sa Summer school. Ph AJP.

ENTRE MODE ET CONTRAINTÉ

Le nombre d'indépendants est en constante augmentation, résultat d'une uberisation du marché du travail, d'une attente d'une flexibilisation de celui-ci de la part des employeurs, ou des mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès au statut. Laetitia van Wijck, experte en développement et transition de carrière¹, constate que « le statut d'indépendant-e est aussi un effet de mode. Outre le fait d'avoir envie de virer son patron et de ne plus avoir d'horaires, l'idée que c'est en étant indépendant-e que l'on va pouvoir s'épanouir professionnellement se répand de plus en plus ». Pourtant, certain-e-s indépendant-e-s voudraient faire le chemin inverse, et retrouver un statut de salarié-e. « Tout à fait ! Je remarque souvent qu'un certain sentiment de gêne ou de honte, dû au regard des autres ou à l'image que l'on imagine donner de soi, nous empêche de faire le pas. »



Laetitia van Wijck

Dans le monde du journalisme, les postes de salariés se font rares. Nombre de journalistes sont contraint-e-s d'opter pour le statut d'indépendant-e pour pouvoir travailler. Le-la journaliste est alors confronté-e aux difficultés propres à l'indépendant-e : il-elle devient « multicasquette » et doit s'occuper à la fois de la prospection, de la vente de ses sujets, de la facturation, de la comptabilité, de sa communication, de la gestion de son temps. Pour Laetitia van Wijck, « c'est à ce moment-là que l'indépendant-e peut devenir dépendant-e de son travail, de sa passion. L'accumulation de tâches et pressions le-la met dans un état de stress qui peut l'empêcher de prendre du temps pour lui-elle. Tout tourne autour de son activité professionnelle et cela le-la met dans une situation d'isolement ».

BRISER L'ISOLEMENT

Laetitia van Wijck a identifié sept solutions

LE COWORKING, CRÉER DU LIEN ET DES OPPORTUNITÉS

Le coworking permet la création d'une dynamique d'équipe. Patrick, journaliste en presse locale et coworker, n'y voit que des avantages. « En plus de m'apporter de la présence, j'ai déjà pu en retirer des bénéfices professionnels. Un de mes coworkers m'a développé une solution informatique sur mesure ! La diversité des profils rencontrés dans le coworking m'apporte également une source d'information privilégiée ».

Les pouvoirs publics proposent des aides matérielles et financières. À travers, comme pour Patrick, la création de coworkings par des agences de développement local. Ou des chèques coworking : en Région wallonne¹, à condition d'être inscrit-e à la Banque-Carrefour des entreprises (BCE) depuis moins de cinq ans, on peut bénéficier, pour un contrat auprès d'un prestataire agréé, d'un chèque couvrant

80% de sa facture. Le montant de l'aide est plafonné à 5.000€ sur trois ans. Le coworker prend en charge les 20% restants et la TVA. D'autres profils peuvent avoir accès à ces chèques. La volonté de la Région est d'établir une relation durable entre les coworkers, mais aussi entre ces derniers et les prestataires.

En Région bruxelloise, si vous êtes inscrit-e depuis moins de trois ans à la Banque-Carrefour des entreprises, vous pouvez bénéficier d'une prime de 450€ pour un abonnement dans un centre de coworking agréé². La convention doit porter sur une durée de minimum deux mois à temps plein ou trois mois à mi-temps.



(1) Plus d'infos sur www.chèques-entreprises.be

(2) Plus d'infos sur <http://werk-economie-emploi.brussels/fr/prime-coworking> ou au 02 800 34 62

BIENVENUE AU BAR DES PIGISTES

L'AJP lance le « Bar des pigistes », un rendez-vous mensuel et convivial destiné aux journalistes. Le principe est de permettre, dans un lieu décontracté (café, Centre culturel...), une rencontre entre journalistes indépendants afin de favoriser le décloisonnement, d'échanger et de partager ses expériences.

Le « Bar des pigistes » proposera des mini-conférences, des séances d'info, des échanges d'expériences sur des thématiques qui concernent de près les réalités professionnelles des journalistes indépendants. L'idée est ensuite de poursuivre les discussions dans un cadre convivial.

L'AJP vous invite au premier « Bar des Pigistes » qui se tiendra le

Jeudi 6 juin 2019 à 18h45

Au Café Béguin

Place du Samedi 12A, 1000 Bruxelles

Il est organisé autour de la thématique du
Coworking, créer du lien et des opportunités

Avec les participations de :

- **Louis Van Ginneken**, journaliste et coworker

- **Joan Roels**. Il nous présentera Lambermont 140, son projet d'espace audiovisuel et de coworking destiné aux journalistes et professions créatives

Limité à 20 places, inscription obligatoire via info@journalistefreelance.be
Concert (facultatif) à 20h30



La terrasse du Café Béguin à Bruxelles.



(1) Retrouvez son profil sur www.expertalia.be